



Section des Vosges

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques 88
Section des Vosges

Compte-rendu du Comité Social d'Administration Local du 25 mai 2023

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du PV du CTL du 15/11/2022
- 2) Approbation du PV du CSAL du 17/01/2023
- 3) Approbation du PV du CSAL du 24/01/2023
- 4) Restructurations au 2ème semestre 2023 (pour avis)
- 5) Fermeture de la caisse espèces de Remiremont au 01/09/2023 (pour avis)
- 6) Questions diverses

En réponse aux déclarations liminaires, le président a répondu en substance qu'il partageait le même constat quant à l'inquiétude qui existe dans les services.

Inquiétude transcrite par les résultats de l'observatoire interne. Selon lui, nombreux sont les facteurs externes qui sont à l'origine de cette situation, comme le sujet des retraites ou celui de l'inflation. Mais toujours selon lui, c'est principalement celui des emplois qui est difficile à vivre pour les agents. A cet effet, il indique que la DDFIP est extrêmement attentive et mobilisée. Il concède que la période n'est pas facile, pour tous, et que les agents concernés subissent une campagne IR « *pourrie par GMBI* ».

Après des échanges nourris, durant lesquels nous avons rappelé la souffrance des agents, les changements incessants, les applicatifs métiers inopérants, l'agressivité croissante des usagers, les conditions de travail qui se dégradent, la direction a semblé être à l'écoute mais sans réelle réponse adaptée. La preuve ci-dessous...

Restructurations au 2ème semestre

Transition délicate pour la direction puisque, après avoir entendu les représentants des personnels décrire le ras-le-bol général des agents de tous services et de tous grades, elle soumet la touche finale du NRP pour la DDFIP des Vosges, au vote des syndicats (CONTRE unanime).

La recette, bien connue, est la suivante : le SGC de Gérardmer absorbe (pour un meilleur service public) la trésorerie de Bruyères, et la CC de Bruyères Vallons des Vosges (pour plus de lisibilité pour les usagers).

Le SGC de Remiremont absorbe (pour le bien-être des agents) les trésoreries de Remiremont et Le Thillot, puis le périmètre de la CC de la Porte des Vosges Méridionales et la CC des Ballons des Hautes Vosges (pour plus de cohérence).

Sans oublier les 6 communes de la CA de St Dié qui rejoignent le périmètre du SGC de St Dié. Rejoindront également au 1er janvier 2024 3 communes de Meurthe-et-Moselle (par mesure de simplification).

Saupoudrez le tout de 2 CDL, assaisonnez à la sauce France services dont les horaires et les



lieux vous feront rêver, et vous obtiendrez la un réseau resserré au possible, des agents contraints à la mobilité fonctionnelle et/ou géographique, bref, une dégradation sans précédent du service public.

Sur ce sujet, nous avons demandé à la direction de « flécher » les agents dont le poste était supprimé au 1er janvier, que ce soit suite à réorganisation ou bien les suppressions d'emplois annuelles, et de les flécher dès janvier, et non en mai.

LE NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ... PARTOUT, PRÈS DE CHEZ VOUS !



Fermeture de la caisse espèces de Remiremont au 01/09/2023

Toujours dans cette optique constante de l'amélioration du service public rendu aux usagers, la direction choisit cette fois l'externalisation de nos missions.

« Le recouvrement en espèces est risqué, nous devons nous adapter à notre public qui paye de moins en moins en espèces. Autant confier cette mission à nos partenaires les buralistes ! »

Bientôt, les buralistes ne seront plus de simples partenaires, on parlera bientôt de « collègues »...

Encore un votre CONTRE unanime.

Questions diverses

Une réunion d'information aura lieu de façon informelle à l'issue du mouvement local de mutations.

En effet, les collègues concernés ont reçu récemment un mail leur indiquant 1/ que leur poste était supprimé 2/ qu'ils avaient 10 jours pour faire une mutation locale.

Si la direction avait fléché ces agents en janvier, ces derniers auraient pu faire valoir leur priorité (suite à la suppression de leur poste) pour le mouvement national. Ils auraient été également informés bien en amont et auraient eu le temps de digérer l'information. Perdre son poste n'est jamais facile à vivre, et la direction semble l'ignorer.

En conséquence, ils ne pourront prétendre à leur priorité que pour le mouvement local.

Certes, le service RH a subi des suppressions d'emplois comme tous les autres de notre DDFIP, mais, à l'avenir, il faudra que la direction détecte rapidement, chaque année, fin décembre/début janvier, quel le agent ou agente, tout grade confondu, sera concerné.e par les suppressions de postes. Cette responsabilité lui incombe afin d'être très attentive aux règles de gestions car, ces dernières touche un être humain dont sa situation individuelle est liée à ses décisions.

Solidaires Finances publiques y veillera !

La séance s'est levée à 11h45.

Vos représentants,
Martial BECK
Myrtille KUENY
Eric BALAUD
Hervé ESCHBACH
Stéphanie WOLFF
Emmanuel MARTINEZ